

En 2017, le producteur de viande bovine a été smicard

Le rendez-vous Feroscopie de CERFRANCE à Paray mardi matin a livré les premières tendances du revenu agricole 2017.

Vu 3304 fois | Le 21/11/2017 à 15:16 | mis à jour à 18:49 | Réagir [4]



En 2017, selon l'étude et l'extrapolation de CERFRANCE, le producteur de viande bovine aura dégagé 13900 € de résultat courant, ce qu'on peut grosso modo assimiler à un revenu équivalent au SMIC. En 2016, c'était 19100 € mais le centre de gestion avait mis en garde contre un chiffre en trompe-l'oeil puisqu'y étaient comptabilisées des primes conjoncturelles comme celles de la sécheresse 2015.

C'est lors du rendez-vous Feroscopie de Paray-le-Monial mardi matin que les agents de CERFRANCE ont dévoilé les chiffres du revenu agricole prévisionnel 2017. Les niveaux de revenus sont assez différents selon les orientations des éleveurs de vaches allaitantes: les naisseurs ont dégagé 11500 € en moyenne, les engraisseurs 10300 € et ceux qui n'engraissent que les femelles nées à la ferme 15900 €. Il s'agit, bien entendu, de moyennes.

En cause : les charges de structure et non pas le cours de la viande

Pour une fois, ce ne sont pas les cours de la viande qui ont failli en 2017. Les charges de structure étaient plutôt en hausse (Cotisation MSA, frais de mécanisation...), les charges alimentaires en légère baisse. 2017 a été marquée par une baisse des naissances de veaux: 209 240 petits bovins sont nés, soit 5950 de moins que l'année précédente. Le nombre important de vaches vides et de veaux non viables pourrait être la conséquence de la médiocre qualité des fourrages 2016 ou du précédent épisode de fièvre catarrhale.

D'autres éleveurs redressent la barre

Par contre les producteurs de lait redressent la barre avec 21900 € (contre 7300 € en 2016), les éleveurs de porcs aussi : 13800 € (contre 7100 € en 2016), ceux de volailles de même (12200 € contre 9600 € en 2016) et ceux de caprins (15500 € contre 13000 € en 2016). Les moutonniers marquent un peu le pas (13900 € contre 17000 € en 2016).

Enfin, grâce à une excellente récolte 2017 sur les cultures d'automne et des qualités remarquables -mais des cours toujours bas- les céréaliers retrouvent un peu de couleur: ils dégagent en moyenne 15500 € de résultat courant alors qu'ils étaient négatifs de 18700 € en 2016. La viticulture n'a pas été abordée mais de 2013 à 2016, les revenus viticoles n'ont cessé de progresser (45300 € de résultat courant par travailleur en 2016).

■ En 2017, c'est le système "mâles vendus en broutards et femelles engraisées" qui s'est avéré le plus rémunérateur. Photo Th. D.

Thierry Dromard - Journal de Saône-et-Loire